



## MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES

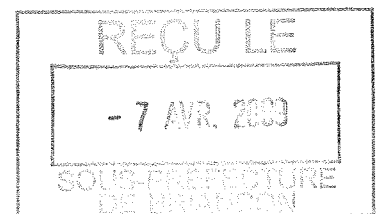
APPEL D'OFFRES OUVERT  
(art. 33, 58, 59 et 60 du CMP)  
Réf : CCB/2006/OM/01

---

### MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES – AVENANT N°2

---

**Collecte, transfert, transport, traitement  
des déchets ménagers et assimilés  
et  
exploitation des déchetteries**



**Personne publique**

---

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS  
Les Cordeliers  
1, Rue Aspirant Jan  
05100 Briançon  
Tél. : 04 92 21 35 97 - Télécopie : 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr

**Pouvoir adjudicateur**

---

Communauté de Communes du Briançonnais  
Les Cordeliers  
1, Rue Aspirant Jan  
05100 Briançon

**Ordonnateur**

---

Monsieur le Vice-président de la Communauté de Communes du Briançonnais,  
délégué aux finances

**Comptable public assignataire des paiements**

---

Mme Le Trésorier Payeur Général  
Trésorerie Principale  
Le Dauphiné  
6, avenue du Dauphiné  
05100 Briançon

**Objet du Marché**

---

Collecte, transfert, transport, traitement des déchets ménagers et assimilés  
et exploitation des déchetteries

**FICHE RECAPITULATIVE**

**FICHE RECAPITULATIVE**

<b>NUMERO DU MARCHE :</b>	CCB/2006/ OM/01
<b>TITULAIRE DU MARCHE</b>	SUD EST ASSAINISSEMENT
<b>DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE</b>	10 juin 2006
<b>DATE DE L'ORDRE DE SERVICE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX</b>	10 juin 2006
 <b><u>DELAIS</u></b>	
<b>DELAIS D'EXECUTION DU MARCHE INITIAL</b>	7 ans
<b>INCIDENCE DU PRESENT AVENANT SUR LE DELAI D'EXECUTION DU MARCHE</b>	Néant
<b>NOUVEAU DELAI GLOBAL D'EXECUTION DU MARCHE</b>	inchangé
 <b><u>PAIEMENTS</u></b>	
<b>MONTANT DU MARCHE ( € TTC )</b>	10 258 621.29 €
<b>INCIDENCE DU PRESENT AVENANT SUR LE MONTANT DU MARCHE ( € )</b>	102 625 €
<b>NOUVEAU MONTANT DU MARCHE ( € TTC )</b>	10 361 246.29 €

**ARTICLE 1 – OBJET DE L’AVENANT**

Le présent avenant a pour objet :

- la mise en œuvre de la redevance incitative à titre expérimental.

**ARTICLE 2 – MISE EN ŒUVRE DE LA REDEVANCE INCITATIVE A TITRE EXPERIMENTAL**

La délibération n° 6 du 21 décembre 2007 autorisant à titre expérimental la mise en place de la pesée dynamique appuyée par l’obligation portée dans la loi dite Grenelle, du 21.10.2008, amène à développer à titre expérimental une collecte en porte en porte sur certains secteurs du Briançonnais, et à apporter des modifications sur le matériel de collecte.

Dans le cadre de cette nouvelle prestation, le prestataire a précisé les coûts techniques de mise en œuvre suivants :

Adaptation de la benne à ordures ménagères pour la mise en place d’un système de pesée dynamique	25 000,00 € HT
Système de pesage dynamique sur relevateur basculeur et certification du matériel	20 900,00 € HT
Système d’identification des bacs	39 200,00 € HT
Fourniture de 250 bacs 120 litres et de 30 bacs 340 litres avec puces initialisées	08 450,00 € HT
Logiciel de gestion	04 900,00 € HT
Lecteur portable	00 675,00 € HT
Installation, mise en service et formation réalisée par le fournisseur	03 500,00 € HT

La mise en place de cette collecte représente un coût global de 102 625,00 €.

**ARTICLE 3 - MONTANT DU PRESENT AVENANT**

L’incidence des prestations précisés et détaillés ci-avant s’élève à la somme de :

Redevance incitative (€) :	102 625 €
HT :	102 625 €

En toutes lettres : cent deux mille six cent vingt cinq euros.

**ARTICLE 4 - NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ**

Compte tenu des dispositions arrêtées aux articles précédents, le montant du marché initial

étant de	10 258 621.29 €TTC
augmenté de (Avenant N° 2)	102 625.00 €
est porté à la somme de	10 361 246.29 €TTC

en lettres : dix millions trois cent soixante et un mille deux cent quarante six euros et vingt neuf centimes, soit une augmentation de 1% du marché initial.

**ARTICLE 5 - CLAUSES GENERALES**

Toutes les clauses du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations.

Fait en un seul original à ....., le..... ,

Le Titulaire du marché (cachet et signature)

à Briançon, le..... ,

Le Vice-président de la Communauté de Communes du Briançonnais, délégué  
au développement durable et à la valorisations de la collecte des déchets,

**M. Pierre LEROY.**

